



Association Départementale Action pour les Gens du Voyage
Affiliée au réseau FNASAT Gens du Voyage



Rapport d'activité 2024



SOMMAIRE

I- PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	4
1) LES MOYENS MATERIELS.....	4
2) LES MOYENS HUMAINS	7
II- PRESENTATION DU PUBLIC.....	8
III- LE PÔLE SOCIAL	9
1) LA DOMICILIATION – BOITES POSTALES.....	9
2) L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL & PRO RSA	10
3) L’ACCOMPAGNEMENT SOCIAL HORS RSA	11
4) L’ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES 18/25 ANS.....	11
IV- LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE.....	12
1) LE PROJET FAMILLE.....	13
2) L’ANIMATION DE L’AIRE D’ACCUEIL D’ORLEANS LA SOURCE	15
a) L’Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	16
b) Les ateliers et les espaces adultes.....	22
c) Les actions et projets	25
d) Le centre de ressources	29
e) Le projet "PLACI".....	29
3) LE PARTENARIAT.....	32
V- LE PROJET CENTRE SOCIAL ITINERANT.....	33
VI- L’ACCOMPAGNEMENT DE L’HABITAT.....	35
1) RAPPEL DE L’ENGAGEMENT DE L’ADAGV EN FAVEUR DE L’HABITAT	35
2) LA MOUS	36
ANNEXES :	41
1) Le projet associatif de l'ADAGV.....	
2) Le projet Centre Social de l'ADAGV / La Source.....	

L'**ADAGV** a pour mission d'accompagner les Gens du Voyage et d'axer ses actions sur des finalités fortes, afin de permettre aux voyageurs de se sentir et de devenir des citoyens à part entière. Ces missions sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des **potentialités** des gens du voyage ;
- Contribuer à leur **autonomie** économique et sociale ;
- Rendre possible le **rapprochement** des Gens du Voyage et des sédentaires ;
- Contribuer à un meilleur **accueil** des Gens du Voyage dans le département du Loiret ;
- Favoriser **l'accès aux droits** et sensibiliser au **respect des devoirs**.

La structure est agréée **Centre Social, A.L.S.H. et Animation Collective Famille** par la Caf du Loiret ; agréée en tant qu'**organisme domiciliataire** par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour **l'animation de l'aire de la Source et l'accompagnement à la réalisation d'une MOUS** ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret pour une mission d'**accompagnement social des Gens Voyage bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAGV** et pour **l'accompagnement des Travailleurs Indépendants bénéficiaires du RSA domiciliés dans le Loiret ; conventionnée par la DDETS** pour une mission d'accompagnement social des personnes itinérantes en dehors du dispositif RSA ; **conventionnée par le Fond d'Aide aux Jeunes** (Orléans Métropole) pour l'accompagnement pro des 18/25 ans.

En 2023, les acteurs de l'association (membres et salariés) ont retravaillé **le projet associatif** (voir en annexe). Il est le complément indispensable des statuts et en est aussi le déploiement arborescent. Il les fait vivre de manière à rassembler autour de lui l'ensemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de s'associer.

Socle commun de toutes les actions d'une association, il réunit dans un même élan de pensée l'ensemble des éléments de son identité. Il fixe le cap de ses orientations et en définit l'esprit. Il offre un guide de référence à même de donner un sens au travail associatif. Il inspire les modes de gouvernance, de fonctionnement et d'animation de la structure.

Il est le fruit d'une vision commune d'un but à atteindre, de la direction à prendre, du chemin à emprunter pour y parvenir. Son élaboration est un moment suspendu, l'occasion pour chacun d'opérer dans un effort collectif un retour réflexif sur l'objet de son travail, de s'interroger sur la nature et les modalités de son action, de produire de la connaissance, de conceptualiser enfin, pour mieux incarner.

L'outil privilégié de l'association étant le centre social, le présent projet s'appuie en partie, sur le **projet centre social** (voir en annexe) dans son diagnostic, ses constats, les actions mises en œuvre et son approche.

Le projet associatif toutefois en déborde le cadre et fixe les grandes lignes de l'activité de l'association, son esprit et sa philosophie.

L'équipe de l'ADAGV s'est faite accompagnée pour créer le site internet de la structure, qui est en ligne : <https://www.adagv.fr/> .

I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Située sur l'aire d'accueil **d'Orléans la Source**, l'Association Départementale **Action pour les Gens du Voyage** constitue la passerelle indispensable qui rapproche les gens du voyage et les sédentaires.

Pour ce faire, l'ADAGV met en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des populations du voyage, stationnant ou non sur les aires d'accueil. Elle inscrit ses actions dans une démarche partenariale prenant en compte la dynamique locale d'une part, et l'ouverture vers l'ensemble des communes visées par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage d'autre part.

Les locaux se situent à proximité immédiate des lieux de vie. Ce rapprochement nous permet d'affiner notre appréciation des besoins des usagers et d'envisager un mode de réponses adapté et réactif.

L'ADAGV adhère à la **FNASAT-Gens du Voyage** (Fédération Nationale des Associations Solidaires avec les Tsiganes et les Gens du Voyage) et à la **Fédération des Centres Sociaux**.

1) Les moyens matériels

Nos locaux sont composés de plusieurs espaces :

- ***Une salle de réunion***
- ***Plusieurs réserves***
- ***Des bureaux pour le directeur, la coordinatrice et l'assistante de direction***
- ***Divers espaces***
 - 1 grande salle polyvalente. Celle-ci est un lieu de rencontres familiales, d'échanges, de festivités et de réunions diverses
 - 1 terrain multisports permettant les activités sportives et les échanges avec l'extérieur
 - 1 terrain de pétanque
 - 1 espace en herbe

➤ **Un accueil public/courriers/point infos**



➤ **Un pôle social**



- 4 bureaux pour les travailleurs sociaux
- 1 bureau accueil pour le secrétariat pôle social

➤ **Un pôle animation**

- Deux régies
- Un bureau pour les animateurs
- Un bureau pour la référente famille
- 4 salles d'animation :

Une **salle « accueil »**, située à l'entrée du Centre Social qui est utilisée pour l'accueil libre, des ateliers autour du numérique, des temps animés par la référente famille ou pour des festivités. On y trouve des ordinateurs connectés à internet permettant d'effectuer des recherches dans le cadre de projets ou de démarches personnelles ; des livres et des jeux. C'est un espace de détente et d'expression. Un centre de ressources y est installé depuis 2023. On y trouve aussi des informations sur l'actualité culturelle et sportive.



Une **salle « cuisine » polyvalente qui comprend** une cuisine pédagogique pour des ateliers cuisine, des temps de repas partagés ou des festivités. C'est un espace d'échanges et de partage, utilisé aussi pour l'ALSH pour les 6/9 ans.



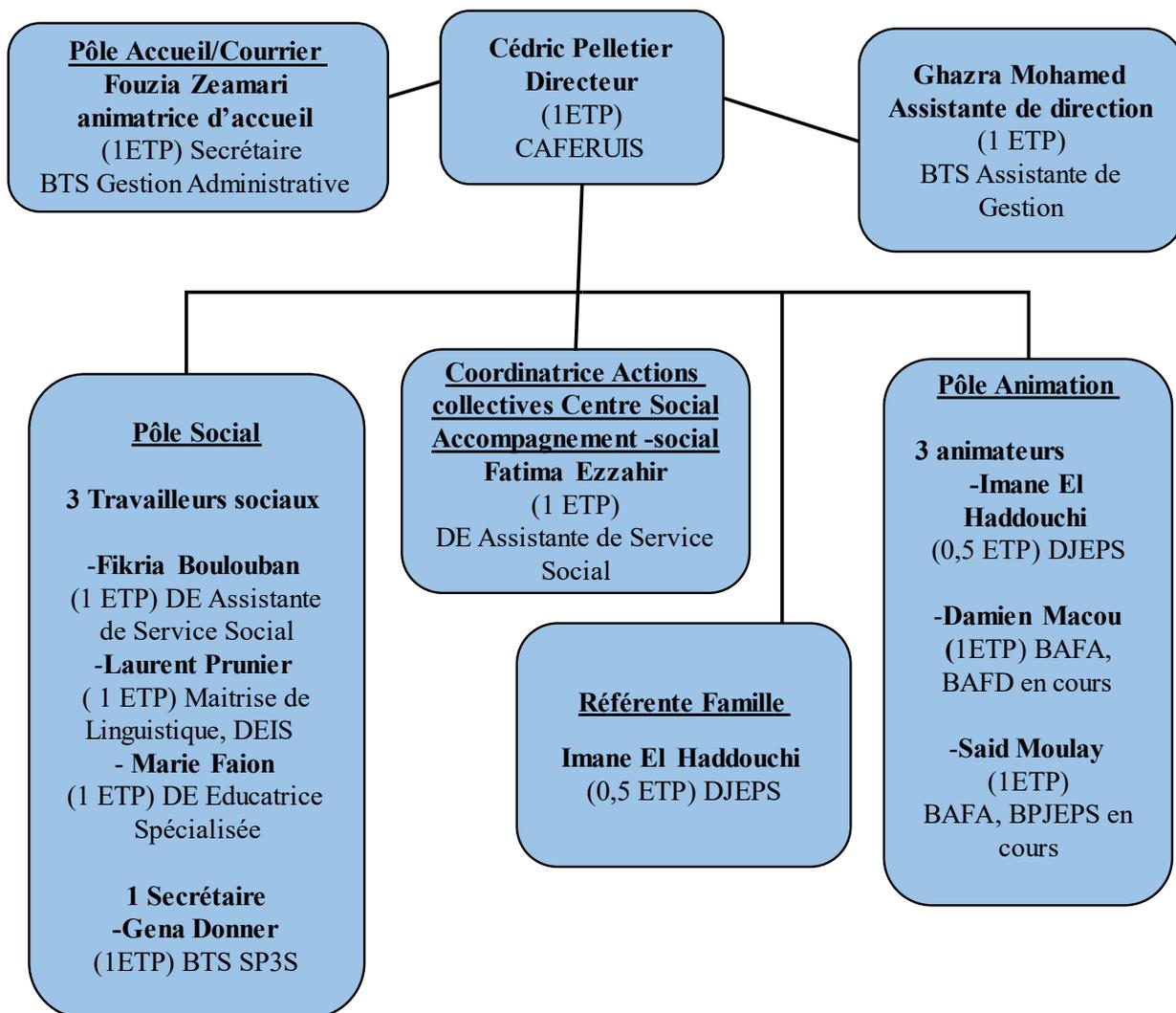
Une **salle « bricolage »** avec des outils, de la matière et des référentiels. C'est un espace de création.



Un espace pour les 10/13 ans – 14/17 ans



ORGANIGRAMME 2024



II- PRESENTATION DU PUBLIC

La rencontre des populations « voyageurs » est l'expérience de la **différence et de la diversité**. Le terme le plus admis comme étant représentatif est « Gens du Voyage » car c'est le mode de vie qui rassemble le plus cette population. Les différents groupes, différentes cultures, différentes langues et religions empêchent de dégager une homogénéité. On peut différencier des groupes ayant une origine commune (les tsiganes : Roms, Manouches et Gitans) ainsi qu'un rapport à l'itinérance ancien (VIIIe siècle) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales plus récentes (IX et XXe siècle).

Pour pouvoir concilier le voyage à une activité professionnelle, il est nécessaire de réunir trois caractéristiques : **la mobilité, l'indépendance et la polyvalence**.

Le statut d'entrepreneur indépendant est le plus adapté car l'itinérance rend difficile le statut de salarié. Néanmoins le travail en intérim est une opportunité que saisissent certain(e)s.

La polyvalence des activités permet aux familles de pouvoir voyager. Ces activités sont différentes selon les saisons ou les opportunités, et plusieurs métiers sont donc pratiqués : le ferrailage, les vendanges, la peinture, l'élagage, le ravalement de façades, la vente sur les marchés, ou des métiers plus traditionnels (l'osier).

Les conditions d'exercice de ces métiers sont de plus en plus difficiles.

Nous pouvons constater la **diversité** que présente la **population du voyage**. Diversité dans le nombre de groupes différents qui constituent l'ensemble des Gens du Voyage, dans les **variations des modes de vie** entre les grands voyageurs et ceux qui voyagent peu ainsi que dans les différentes **activités économiques** pratiquées. Il ressort **l'existence d'une territorialité** dans le mode de vie des voyageurs : **l'itinérance** qu'elle soit plus ou moins étendue **respecte une certaine logique** comprenant notamment **un sentiment d'appartenance à une région**.

III- LE PÔLE SOCIAL

Le **pôle social** regroupe plusieurs actions à destination des familles :

- Un service social **polyvalent** en direction des personnes domiciliées à l'**ADAGV**
- Un **point de relais** entre les familles stationnant sur les aires d'accueil et les services de Droit commun
- Un **pôle ressources** pour les partenaires de l'habitat, de l'insertion sociale et professionnelle
- Un service **concepteur** et **promoteur** de projets

1) La domiciliation – boîtes postales

L'**ADAGV** a vu son agrément renouvelé le **15 février 2022** par la Préfecture du Loiret aux fins de recevoir les déclarations d'élections de domicile des personnes sans résidence stable. Cet agrément découle de l'application de la **loi de cohésion sociale de mars 2007**, précisée par **2 décrets** de **mai** et de **juillet 2007**.

Cette **domiciliation** permet aux familles d'avoir une adresse leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux, de recevoir leur courrier, en toute sécurité, mais aussi d'avoir un lieu d'ancrage permanent malgré les déplacements.

L'**ADAGV** apporte en parallèle une aide logistique au réacheminement du courrier avec un service de **boîtes postales**. Cette prestation représente une charge importante de travail par le tri quotidien du courrier (environ **250 lettres par jour**) et le réacheminement vers les communes où les familles stationnent (environ **300 réexpéditions** par mois). Le réacheminement est optionnel et payant (120€ pour l'année ou 60€ pour la période estivale). L'équipe du service courrier est sollicité sur l'incompréhension des principaux documents administratifs reçus. Elle explique, sensibilise et oriente vers les personnes ressources.

L'**ADAGV** compte au 31 décembre 2024, **590 familles en élections de domicile**.

2) L'accompagnement social & pro des bénéficiaires du RSA

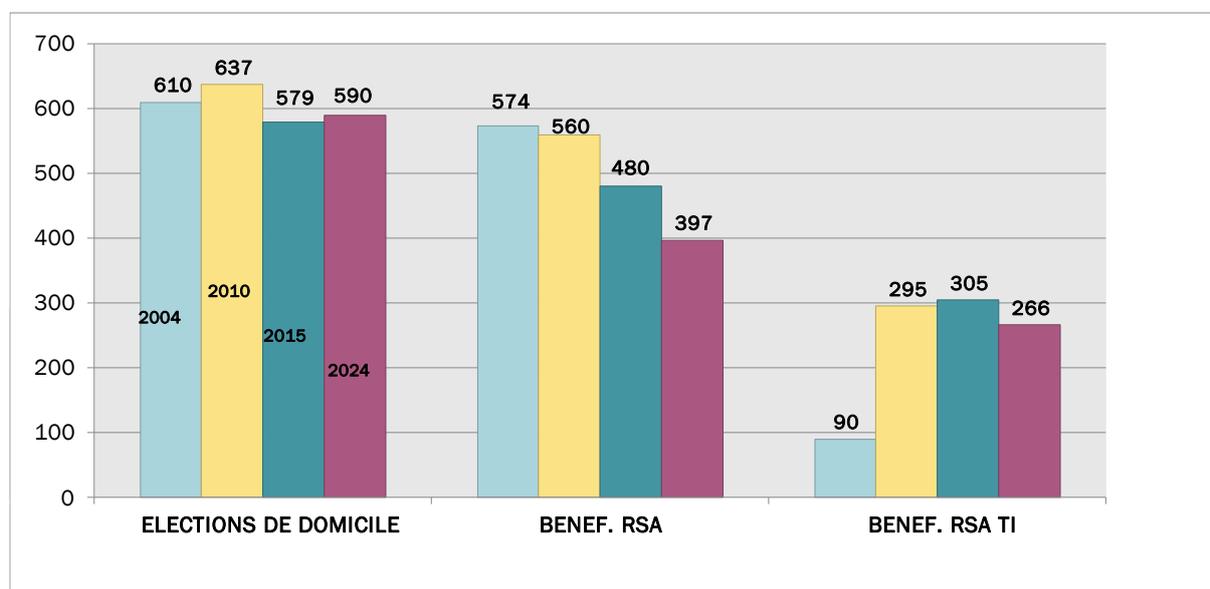
L'accompagnement social global

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne annuellement avec l'**ADAGV** pour l'accompagnement social global du public en élection de domicile à l'association et/ou stationnant sur le territoire de l'**ADS Orléans Métropole (secteur sud)**.

Dans le cadre de la convention l'**ADAGV** est habilitée pour :

- **L'instruction des demandes de R.S.A** pour le public en élection de domicile à l'ADAGV : **4 demandes** faites en 2024.
- **L'accompagnement à la contractualisation** de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A en élection de domicile à l'association : soit **245 contrats** réalisés entre le **1^{er} janvier et le 31 décembre 2024**. 2 référents sociaux suivent les parcours d'insertion des familles en travaillant avec elles à diminuer durablement les difficultés liées au logement, au budget, à la santé, à l'accès à des perspectives professionnelles... Les référents agissent auprès des bénéficiaires en partenariat avec les associations, organismes et institutions de droit commun. Sur les **397 bénéficiaires** suivis en 2024, **266** avaient un statut professionnel de non-salarié.
- **L'instruction des demandes d'aides financières** : **10 demandes FUL** en 2024.

Evolutions 2004 / 2024



L'accompagnement des travailleurs indépendants bénéficiaires du RSA

Le **Conseil Départemental du Loiret** conventionne depuis 2022 avec l'ADAGV pour l'accompagnement des **travailleurs indépendants en élection de domicile le territoire du Loiret (CCAS, associations...)**.

L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion professionnelle des bénéficiaires R.S.A vise le **maintien et le développement de l'activité** :

- Suivi post création : aide et apprentissage à la gestion de l'entreprise, apprentissage de la rédaction des déclarations et de leur périodicité, création d'un outil de suivi administratif et comptable (livret de compte, classement et archivage des pièces administratives et comptables...), aide au développement économique de l'activité (élaboration de documents professionnels – devis, factures, cartes de visite – ,

recherche de l'utilisation de l'outil informatique), réponse au besoin de financement de l'activité (recherche d'un partenariat avec les structures de l'économie solidaire comme l'Association du Droit à l'Initiative Economique) ;

- Former et valoriser les compétences et savoir-faire : évaluation de la demande et du besoin de formation, recherche de formations individuelles et collectives adaptées (liées aux savoirs de base, à la gestion d'une entreprise, à la validation des acquis de l'expérience).

151 personnes ont été accompagnées cette année. **146 CER** ont été signés.

3) L'accompagnement social des familles hors RSA

Cet accompagnement se traduit par **le suivi, l'accueil-orientation** pour tout le public gens du voyage en élection de domicile à l'**ADAGV**. Ce sont **193 familles** qui ont été accompagnées au **31/12/2024**. L'objectif est l'accès aux droits, la prévention des ruptures de droits et la recherche d'une autonomie administrative (dont l'inclusion numérique).

L'ADAGV reçoit les familles, recherche des solutions à court terme et facilite l'orientation vers le service le plus à même de mettre en place un accompagnement à long terme.

L'intervenant analyse les difficultés, recherche des solutions et accompagne les familles en les rendant actrices de leurs démarches. Parmi ces familles, 60% sont des retraités et 40% sont en situation de handicap percevant une pension d'invalidité ou AAH.

4) L'accompagnement des jeunes 18/25 ans dans leur projet professionnel

L'objectif est de permettre aux jeunes de construire **leur projet professionnel**, de créer leur activité et de la développer. L'ADAGV a accompagné **21 jeunes de 18 à 25 ans** dans leur parcours de création **d'activité indépendante** en 2024. Dans le cadre de conventions avec Conseil Départemental, le service social accompagne les bénéficiaires du RSA (+ de 25 ans). Le présent projet vise des jeunes qui ne sont pas prévus dans les conventions. Cette action est financée par le Fond d'Aide aux Jeunes.

Contenu de l'action :

- Phase 1 : Information générale sur les diverses démarches liées à la création d'entreprise en micro-entreprise ; explication du rôle des différents organismes de prélèvements sociaux ; étude sur la faisabilité et la viabilité du projet ; évaluation d'un éventuel besoin de financement de l'activité (partenariat avec l'ADIE).
- Phase 2 : Accompagnement dans les démarches de création de l'entreprise (partenariat avec les chambres consulaires, caisses d'affiliation, Impôts, ACCRE, assurances...).
- Phase 3 : Accompagnement dans le maintien et le développement de l'activité.

IV- LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE

Le **projet du Centre Social** (voir en annexe) est la feuille de route qui guide nos actions. Il promeut une dynamique de développement et de progrès dans lequel chaque acteur se reconnaît. Il nous permet d'avancer ensemble salariés, administrateurs, partenaires mais aussi et surtout les familles qui trouvent en ce projet le moyen d'être impliqué malgré la vie itinérante. Notre action repose sur **l'ouverture au quartier de la Source**, sur la **co construction de projets avec les partenaires du territoire** pour que les habitants (qu'ils soient sédentaires et voyageurs) se rencontrent.

En 2021, nous avons présenté notre nouveau projet. Il était notre fil conducteur pour 2024.

Le Centre Social œuvre depuis 1979 sur l'aire d'Orléans la Source. La présence de notre structure sur le site de la Source depuis plus de 35 ans est un véritable atout. La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. Cela nous apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (nous connaissons les grands-parents et les parents, beaucoup de parents ont fréquenté l'ALSH quand ils étaient enfants...). La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui nous permet d'avancer ensemble dans les projets.

A travers des animations sur l'aire d'accueil et dans le quartier, nous pouvons établir des ponts qui facilitent le lien et l'échange entre les différentes composantes de la société. Cette démarche, outre la nécessité d'un partenariat élargi, nous impose la mise en œuvre des moyens humains et matériels pouvant répondre aux exigences qualitatives et quantitatives.

Le centre social intègre **le projet famille, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, l'accueil des jeunes et des adultes** à Orléans la Source ainsi que l'animation du **partenariat**.

Un **poste de coordination des actions collectives et d'animation du centre social** a été créé en janvier 2023. La coordinatrice a initié la **création d'un comité de pilotage de l'animation** composée des acteurs de la structure (animateurs, animatrices, travailleurs sociaux, administratifs, habitants) afin de réfléchir, de planifier et d'organiser ces actions.

Aujourd'hui, les réseaux sociaux font partie des moyens de communication privilégiés par les jeunes et les parents. Ils constituent des outils indispensables au maintien du lien social. Le dispositif des « **Promeneurs du Net** » permet aux structures jeunesse et parentalité (Centres sociaux, Accueils collectifs de mineurs...) d'être présents sur ces espaces auprès de leur public, en complément de leurs interventions en présentiel. L'ADAGV bénéficie de ce label depuis 2024. Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse ou de la parentalité qui, au cours de son travail dans une structure, entre en relation avec les jeunes et les parents sur Internet et les réseaux sociaux. Il les écoute, les conseille, répond à leur question ou les oriente le cas échéant. Il soutient également les jeunes et les parents dans la réalisation de leurs projets.

1) Le projet famille

La circulaire de juin 2012 de la CNAF introduit la notion d'un projet famille intégré au projet centre social. Il s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et attentes des parents et des enfants, ainsi que sur les relations privilégiées que le Centre Social tisse avec les familles.

Au sein du Comité de pilotage de l'animation (CPA), nos équipes (animateurs et travailleurs sociaux) travaillent avec les familles. Ils organisent des animations parents-enfants ou des actions collectives qui sont des leviers pour mettre en place un plan d'actions autour de la famille.

Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles. Elle travaille en collaboration avec le CPA ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et travaille sur la cohésion sociale et l'insertion des familles sur le territoire. Elle intervient pour faciliter la scolarisation (inscription et fréquentation).

La référente famille construit un plan d'actions, à partir des constats et des problématiques repérés. Ces actions peuvent se réaliser sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

La référente met en place des temps hebdomadaires d'accueil des familles pour définir des projets. Ces temps permettent de faire émerger **des actions ponctuelles** (sorties familles, ateliers alimentation, soirées familles, loto, carnaval...) **ou régulières** (partenariat avec la crèche « la chocolatine », accueil parents / enfants).

La scolarisation

La crise sanitaire liée au covid a considérablement impacté la scolarisation des enfants du voyage. Les familles n'inscrivaient plus leurs enfants dans les écoles du quartier, alors qu'ils le faisaient auparavant depuis longtemps. Un groupe de travail (Orléans Métropole /Mairie d'Orléans, Education Nationale et ADAGV) s'est constitué en COFIL et se réunit 5 fois/ an depuis 2021 pour faire avancer cette problématique.

Le groupe partenarial a validé un protocole pour favoriser un retour des enfants de l'aire vers l'école :

- **1^{er} objectif : l'inscription.** La référente famille de l'ADAGV prend le rôle de coordinatrice en lien avec les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'Education Nationale. Elle coordonne les actions définies par le protocole en lien avec l'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école.
- **2^e objectif : la fréquentation.** Il s'agit mettre en place les conditions de réalisation de la démarche du protocole (accompagnement à l'entrée dans l'école ; suivi des conditions de scolarisation pour l'enfant, sa famille et

l'école ; accompagnement scolaire selon diagnostic et fonctionnement de la classe ; veiller à l'assiduité de la fréquentation).

En 2024 le COPIL a avancé sur la question de la scolarité au collège. Le collège Alain Fournier a rejoint le groupe de travail afin de préparer la rentrée scolaire de septembre 2025.

Sortie famille

L'une des missions de la référente famille est de soutenir les initiatives des usagers. De ce fait une sortie famille au **Zoo de Beauval** a eu lieu le 23 avril 2024, **54 personnes** (adultes et enfants) ont pu découvrir ce zoo et ses animaux. Un moment qui permet aux membres d'une même famille de passer du temps ensemble, loin du quotidien, et ainsi renforcer leurs liens affectifs. Cette sortie est aussi un moyen de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, en leur offrant des moments d'échanges, de conseils ou d'accompagnement.



Permanences PMI

La référente famille a initié un partenariat avec les services de la **PMI** qui a abouti en **février 2024**. Des permanences **PMI** se déroulent **1/mois** au sein de nos locaux. **2 puéricultrices** viennent à la rencontre des enfants (0/6 ans) et de leurs mères. Les mamans s'inscrivent sur l'une des permanences et peuvent ainsi bénéficier de conseils pour le bien-être de leurs petits (surveillance de poids, soutien à la parentalité...). La référente famille prépare les permanences en allant à la rencontre des mamans en amont de la date de déroulement. Elle assure également une mission de veille.

Le vestiaire solidaire

Depuis 2 ans, la référente famille a initié la création d'un **vestiaire solidaire** au sein du centre social. Le concept de ce projet est de collecter auprès des familles des vêtements d'âge de la naissance à 6 ans. Ainsi, cette solidarité permet à d'autres familles d'en bénéficier selon leurs besoins.

2) L'animation globale de l'aire d'accueil d'Orléans la Source

Contexte d'intervention :

L'aire d'accueil, qui est la plus grande de France, se situe sur le plus vaste quartier d'Orléans. Ce quartier dispose de 4 Centres Sociaux (dont celui de l'ADAGV), d'un CCAS et de divers pôles de services et d'animation. L'habitat est composé d'appartements à loyers modérés et de plusieurs zones pavillonnaires.

En accueillant entre 200 et 300 personnes, notamment en période d'hiver, cette aire peut être comparée à un îlot appartenant au quartier d'Orléans la Source, situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville, en lisière de la Sologne.

Le Centre Social joue le rôle de **structure de proximité** au sein même de cet îlot. Les locaux sont situés au plus près des lieux de vie dans une configuration qui permet la prise en compte globale des familles.

Ce lieu permet d'accueillir les **enfants** tout en proposant des actions en direction des **jeunes** et des **adultes**. Il favorise les **projets transversaux et intergénérationnels** au sein de l'association et au niveau des structures du quartier.

Le comité de pilotage d'animation :

Le comité de pilotage d'animation (CPA) organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements et des temps forts. Les objectifs sont l'animation du lieu de vie, la mise en place d'ateliers à thème (santé, lien social...), la participation des usagers à la réflexion et à la réalisation des manifestations sur et en dehors de l'aire d'accueil.

Le **CPA** est animé par la coordinatrice des actions collectives en présence d'un représentant du pôle social, d'un représentant du pôle accueil, de la référente famille, de l'équipe d'animateurs et selon les projets, des habitants et partenaires du site.

L'objectif premier de ce **CPA** est de réfléchir ensemble à la mise en place de différentes actions collectives à **dimension intergénérationnelle** et/ou en direction de publics plus spécifiques (groupe femmes, groupe parents/enfants...). Le **CPA** se réunit une fois par semaine pour avancer dans l'organisation des projets en cours ou à venir.

Le **CPA** du Centre Social s'appuie sur les familles au travers de groupes d'usagers identifiés comme « **le groupe femmes** » ou **les groupes de l'ALSH**, mais aussi la participation spontanée d'hommes et de femmes.

a) L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'ALSH est avant tout un **lieu d'accueil éducatif et de loisirs**. Il s'agit, à travers les activités proposées, de travailler autour des difficultés que peuvent rencontrer les enfants comme : l'écriture, la lecture, la prise de parole, les décisions collectives, le vivre ensemble...

Des espaces de parole sont proposés dans chaque groupe d'âges, ainsi ils participent à la mise en place du planning de la semaine et à l'autorégulation du groupe. Lorsque les enfants sont accueillis dans le centre, les animateurs proposent, à partir des échanges avec les enfants, des activités classiques autour de travaux manuels, de jeux collectifs, d'ateliers cuisine, de sorties culturelles, sportives ou attractives, d'échanges organisés avec d'autres structures...

L'équipe

L'équipe d'animation est composée de 3 animateurs diplômés.

Le fonctionnement

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h-16h					
16h30-18h30	Réunion d'enfants Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants	Sortie ou intervention	Activité proposée ou projet d'enfants	Activité proposée ou projet d'enfants

-Horaires périscolaires : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30-18h30 ; le mercredi de 14h-18h.

Horaires de vacances : du lundi au vendredi de 14h-17h

-L'Accueil des enfants se déroule de 16h30 à 17h par la présence d'un animateur à l'accueil.

-Des réunions d'enfants sont mises en place chaque lundi pour organiser la semaine, communiquer des informations, échanger sur la vie du groupe et projeter des initiatives d'enfants.

Les activités proposées aux enfants peuvent venir des animateurs pour répondre à des objectifs particuliers mais la priorité est donnée aux projets d'enfants.

-L'accueil des enfants et adolescents se fait en 3 groupes (6/9 ans, 10/13 ans et 14/17 ans) - modifiable selon les effectifs et les activités- et est encadré par un animateur diplômé.

La vie de l'ALSH en 2024

Toute l'année, en périscolaire, les mercredis après-midi ou pendant les vacances, les enfants participent à des ateliers autour : du sport, des jeux extérieurs, des jeux de société, de la cuisine, du bricolage, des activités manuelles, l'apprentissage d'internet et la mise en place de projets. 53 enfants et adolescents ont fréquenté l'ALSH en 2024.

En convention avec la ville d'Orléans et les autres structures participantes, l'ADAGV participe dispositif « Orléans Mouv » qui propose aux jeunes de 11 à 15 ans une semaine de « stage » autour de pratiques sportives pendant les vacances scolaires.

La structure continue à privilégier des **partenariats réguliers** avec d'autres associations accueillant des enfants comme Escale et les Centres ASELO sur le quartier de la Source, les structures ASELO Gare, Dauphine et Blossières sur Orléans mais aussi la Maison Pour Tous Jean Gabin de Fleury les Aubrais.

Voici quelques projets de l'année 2024 :

Ciné-Kids

Dans le cadre de la poursuite de notre collaboration avec l'association « **Mémoires Plurielles** », nous avons accueilli un projet dédié aux **6-10** ans. Avec pour objectif de donner aux enfants l'opportunité de **développer des compétences** qui leur seront utiles à **l'école** comme dans **la vie quotidienne**. Une programmation de **6 séances** à raison d'une par mois.

Chaque séance présente une **thématique spécifique**.

- Séance 1 : « Qui suis-je ? »
- Séance 2 : « Mon quotidien »
- Séance 3 : « L'école »
- Séance 4 : « Moi et les autres »
- Séance 5 : Préparation de l'exposition
- Séance 6 : Exposition présentée par les enfants



Projets inter-centre

Les projets inter centres permettent aux enfants de rencontrer d'autres enfants de différents centres de loisirs sur le quartier et dans la ville. Cela élargit leur cercle social et leur donne l'occasion de se faire de nouveaux amis et de rencontrer différentes cultures. Cela favorise la compréhension interculturelle et le respect de la diversité.

Une soirée avec **ASELO Blossières** sur la thématique « *repas en tenue traditionnelle* ».



Un LOTO au centre **ASELO Blossières** : le groupe des ados a eu le plaisir d'être invité au Centre social Blossières pour une soirée Loto. Plusieurs structures ont participé à cet évènement (le Centre social de Romain Roland ainsi que la MPT Jean Gabin), un moment convivial organisé par l'équipe jeune des Blossières.



Ateliers autour l'équilibre alimentaire

Le cheminement proposé est de :

- s'interroger sur l'alimentation et l'activité physique (ce que les enfants en connaissent, ce qu'ils en pensent, leurs représentations, leurs habitudes et comportements...).
- connaître et comprendre les aliments, ce qui influence nos choix et comportements (s'informer, repérer, découvrir, développer des savoir-faire).
- Agir, construire et faire des choix avec des mises en situation pratique.

Les notions travaillées : les modèles alimentaires, les rythmes alimentaires, la nutrition et la croissance, le goût, l'activité physique...

Ainsi tout au long de l'année les 3 groupes réalisent des ateliers autour des petits déjeuners, des déjeuners et diner.

Ces ateliers participent aussi à la vie du centre social comme à l'occasion de la galette des rois, de la chandeleur où les enfants ont régalé tous les usagers du centre social (parents, grands-parents, frères/sœurs...).



Projet solidaire avec l'association « Coupe Faim Coupe Froid »

Le projet solidaire en partenariat avec l'association **CFCF** a été réitéré cette année à la demande des jeunes (10/13 et 14/17) car le projet de l'an passé avait marqué les esprits.

Cette année la finalité était la récolte de kits et de produits d'hygiène afin de les distribuer lors d'une maraude avec l'association.

Lors de ce projet plusieurs phases ont été mis en place par l'animateur du groupe :

- La rencontre des jeunes avec le président de l'association **CFCF** afin de leur expliquer les objectifs de l'association, le cadre de mise en œuvre...
- La communication : les adolescents sont allés sur le terrain auprès de chaque caravane afin de présenter leur projet, les besoins nécessaires pour la récolte...
- Création d'un point de récolte dans les locaux du centre social
- Préparation des kits d'hygiène par les adolescents et les référents (gel douche, shampoing, gel hydroalcoolique, crème pour les mains)
- Finalisation du projet avec la distribution de 50 kits d'hygiène et d'un repas avec boissons chaudes.



Projet Carnaval de l'aire d'accueil

Pour favoriser la participation des enfants de l'aire au carnaval d'Orléans la Source, l'équipe du CPA a souhaité organiser un carnaval sur l'aire d'accueil afin de préparer les parents et les enfants à l'événement du quartier.

Différents groupes d'usagers de l'ADAGV y ont participé : les 3 groupes de l'ALSH et les parents. Nous n'avons pas imposé de thématique de déguisement afin d'inclure tous les enfants et que chacun puisse se déguiser comme il le souhaite.

Le groupe des 6/10 ans a imaginé le « Monsieur Carnaval », et les 3 groupes l'ont ensuite élaboré. Différents ateliers manuels ont été mis en place, comme la construction des éléments du corps en grillage, couvrir le grillage des différents éléments en papier maché, utilisation de la peinture gouache et de la peinture aérosol...

Les différents groupes ont participé à ces différents ateliers à la hauteur de leurs capacités.

Le carnaval a eu lieu le 27 mars 2024, les enfants ont été maquillé par l'équipe.

Les enfants ont déambulé sur l'aire d'accueil (dans toute les allées) avec Mr carnaval et en musique.

Le carnaval a été clôturé par une « boum » et un goûter dans le centre avec les parents et les enfants.

Les familles ont ensuite participé au carnaval du quartier.



Journée internationale des droits de la femme « Réussites pluri 'elles » le 8 mars.

L'ADAGV a été invitée à cet événement par la maison de la réussite d'Orléans la Source afin de célébrer les réussites des femmes. Différentes animations de sensibilisation ont été proposées lors de cet événement (l'accès aux droits, à la santé, à l'éducation, à l'insertion, à la culture, au sport). **Le groupe 6/10 ans** a participé à cette journée, et a découvert un spectacle autour de l'égalité filles-garçons. Des parents nous ont accompagné. **Le groupe 11/15 ans** a pu assister à une démonstration de boxe thaï.



Tournoi de foot

Cette année 2 tournois de foot ont eu lieu sur l'aire d'accueil (avril et octobre). Plusieurs structures ont participé : ASELO Blossières, ASELO Romain Rolland, ASELO Gare, Orléans Futsal, Maison pour tous Jean Gabin et ESCALE.

La préparation de ces événements est faite avec les jeunes de l'ADAGV.



Projet « pêche »

3 journées « pêche et environnement » ont été programmées sur l'année 2024 : une préparation autour de la législation et des permis ; la construction de leurres ; des sorties sur différents lieux (rivières, étangs, fleuves...) ont été organisées dont 2 avec l'accompagnement d'un guide pour une approche pédagogique. Une journée de pêche en embarcation avec guide a pu être tenue cette année.

Ce projet est porté par le groupe 14/17.



b) Les ateliers et les espaces adultes

Les objectifs globaux :

- Développer l'autonomie : à travers la conduite de projets et d'aide aux projets (loisirs, sociaux, professionnels, formation...)
- Développer des activités favorisant l'expression et la créativité des jeunes et adultes
- Donner des outils pour agir en citoyens conscients de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs actes
- Renforcer le lien social, créer des temps et des espaces de rencontres, d'échanges entre les personnes
- Participer à l'animation globale de l'aire et du quartier
- Sensibiliser et prévenir sur des thématiques comme la santé, la nature et l'environnement

Les animateurs mettent en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des familles stationnant sur l'aire d'accueil.

Ces espaces permettent à des usagers (jeunes, femmes, hommes, familles) de se rencontrer autour de thématiques diverses : bricolage, couture, cuisine, alimentation, numérique...

Les Ateliers Gym et pratiques sportives

Ils sont proposés dans les locaux du Centre Social le mardi de 14h à 16h.

Les objectifs sont d'améliorer l'accessibilité sportive et de mettre en place des actions d'éducation à la santé (alimentation, sommeil...).

17 personnes ont participé à l'atelier en 2024.

Les ateliers Numérique

Ces ateliers visent à accompagner les familles dans la transition numérique et faciliter l'usage des outils, notamment le Smartphone (plus utilisé par les itinérants que l'ordinateur).

Des ateliers et des actions pour :

- 1) Découvrir l'outil informatique (comment fonctionne un ordinateur, un clavier, une souris, un poste de travail, un Smartphone...)
 - 2) S'initier à la recherche sur le web (comment naviguer, comment trouver une information en ligne...)
 - 3) Connaître les différents outils de communication en ligne (boite mail, interface numérique d'accès aux droits...)
 - 4) Eduquer au numérique (accompagnement des parents et des enfants sur un bon usage, prévention pour favoriser l'esprit critique)
 - 5) Faire progresser son entreprise (développer des outils de gestion -devis, factures, cartes de visites- accès aux interfaces numériques –URSSAF, Impôt...)
 - 6) Effectuer les démarches du quotidien (Caf, Ameli, Retraite, Doctolib...)
- Nous avons reçu le soutien de la CAF du Loiret pour l'achat de matériel informatique.

L'atelier bricolage

Les objectifs :

- Favoriser les rencontres entre les voyageurs autour de différents supports (bois, peinture, restauration, réparation, etc...) et permettre de mieux vivre ensemble
- Animer le centre social et accroître la participation des usagers au développement de projets
- Projeter les jeunes dans une dynamique de construction d'une perspective professionnelle
- Lutter contre l'illettrisme en proposant des passerelles vers les structures dédiées sur le quartier.

Cet atelier est ouvert à minima les mardis et jeudis de 14h00 à 16h et est encadré par un animateur référent. Il a réuni 42 personnes sur l'année.

Dans le déroulement, il s'agit :

- d'animer et d'apprendre les techniques rudimentaires liées au bois et à la peinture
- de travailler seul et/ou en groupe autour de projets communs
- de proposer des ateliers variés
- d'appliquer une méthodologie
- de suivre les règles de sécurité

En 2024, les participants de l'atelier ont accompagné des projets du centre social en construisant des décors, des structures, du mobilier.... 33 personnes ont fréquenté l'atelier.

L'espace accueil libre

Cet accueil est ouvert de 10 h à 12h et de 14h à 16h les mardis, jeudis et vendredis pour les + 16 ans et les adultes, dans la salle multimédia. Il est encadré par un animateur.

C'est un temps convivial où les personnes peuvent discuter autour d'un café. 4 ordinateurs proposent une connexion à internet. Ce lieu favorise l'émergence de projets tout au long de l'année (sorties, ateliers- cuisine, bien-être...).

Des actions thématiques de prévention, de sensibilisation et de développement de l'autonomie sont mises en place pour :

- Favoriser l'accès au numérique : accompagner la transition numérique et faciliter l'usage des outils. Pour cela différents objectifs opérationnels : les bases de l'utilisation d'un ordinateur ou d'un Smartphone ; savoir utiliser internet et y effectuer des recherches ; savoir faire des démarches en ligne ou sur application ;
- Participer au développement des Entrepreneurs et des jeunes en recherche d'emploi : accompagner les jeunes créant leur activité indépendante à produire des supports de développement (logo, devis/facture, carte de visite...) et à la réalisation de CV ;
- Connaitre le quartier : permettre aux résidents de connaître et d'accéder aux différents services et institutions de proximité ;
- Sensibiliser au respect de la nature, au tri des déchets, au recyclage et à l'environnement ;
- Sensibiliser et informer sur les thématiques de santé.



Dans le cadre de cet espace d'accueil, l'équipe a développé un journal : « **Pach Mengué** ». Il est édité tout les 2 mois. Il est rédigé pendant les heures d'ouverture de l'accueil-libre par les usagers avec le soutien de l'équipe salariée. Une fois mis en forme il est consultable à l'accueil du centre social.



c) Les actions et projets

Forum sur l'aire d'accueil

L'objectif était d'organiser une journée de rencontre sous la forme d'un forum le 25 septembre 2024 sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Orléans la Source. Cette aire est connue et reconnue par les familles itinérantes du département, et dispose des infrastructures nécessaires pour l'organisation d'événements.

Plusieurs temps et espaces ont balisé cette journée :

- de 15h à 18h30 : plusieurs espaces thématiques avec des stands où ont été présents les acteurs locaux de l'insertion, de la formation, de la santé, du social, de la culture, du sport et du loisirs. Le but était de sensibiliser la population aux problématiques de la santé et à son accès, promouvoir l'accès aux droits, à la formation et à l'emploi, d'aller vers les lieux de culture et les clubs de sport... Ainsi les associations et structures médico-sociales présentes ont informé les familles sur leurs missions et les lieux d'exercice :



- de 17h30 à 21h : un spectacle de la Cie Bande de copains "Le poil dans la patte" avec le soutien de la Fabrique Culturelle ; une soirée festive avec 2 concerts : "Colores Gipsy", Flamenco / "Kassimo/Baudin Quartet", Jazz Manouche) ; 1 Paella, une buvette.



IFPM/IFP

Partenariat pérenne depuis **2017**, l'assistante sociale coordinatrice du CPA en binôme avec la référente famille ont accueilli un groupe de **6 étudiants**, en 3^{ème} année de médecine (**faculté de Tours**) (3) et 2^{ème} année de formation Kiné (**IFPK**) (3). Aussi et toujours dans une perspective de faire de la **prévention**, nous les avons sollicités pour une action autour de la thématique « **connaissance des gestes d'urgence** ». Après l'étape d'**enquête (novembre 2023)**, une **action** ludique a été proposée (**avril 24**) autour de ce thème. Une **quinzaine** de personnes de **16 à 55 ans** ont pu participer aux 3 ateliers proposés : 1/ visionnage de vidéos : numéros d'urgence/brûlures/étouffement... ; 2/ Prise en charge d'une plaie ; 3/ Initiation PLS + massage cardiaque sur mannequin



Ainsi, avec la volonté de poursuivre un partenariat avec des **organismes de formation**, nous avons accueilli en **novembre 2024** un groupe de **6 étudiants** en 3^{ème} année de médecine (**faculté de Tours**) pour trois d'entre elles, et en 2^{ème} année d'infirmières (**IFPM d'Orléans**) pour les autres. La thématique choisie fut « **Santé et environnement...** ». Ce 1^{er} temps leur a permis de faire une **enquête** auprès de notre public, dans la perspective de la mise en place d'une action en **avril 2025**.

CRCDC

Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers a fait plusieurs interventions durant l'année **2024**. La coordinatrice du **CRCDC** a proposé une information collective en **2 temps (février 2024)** en direction de **2 groupes** de femmes : **moins de 50 ans et plus de 50 ans**. Ces 2 interventions ont permis de sensibiliser les personnes présentes (**16**) sur la prévention des cancers du sein, du colon, et la vaccination pour le papillomavirus dès l'adolescence.



Dans la continuité de la prévention, nous avons mis en place avec le CRCDC la campagne d'informations « **Octobre Rose** » sur les 4 aires d'accueil d'Orléans Métropole [La Source, Saran, Fleury-les-Aubrais, Chécy]. Nous sommes allés à la rencontre de **30 femmes** âgées de 22 à 60 ans pour la promotion du dépistage du cancer du sein. Les femmes ont toutes été très réceptives à notre démarche et nous avons pu échanger avec elles sur l'utilité et l'importance de ce dépistage...

Sur la même période, nous avons participé avec quelques familles (enfants/adultes) aux « **3 km roses** » action portée par l'ASELO des Blossière.

Collecte Solidaire/Maraude

Nous avons poursuivi notre collaboration avec l'association solidaire « **Coupe faim-Coupe froid** », projet de l'ALSH (voir page 19). Cette année nous avons fait le choix d'une **collecte** basée sur des **produits d'hygiène**.

Nous avons sollicité la **générosité des familles** présentes sur l'aire pour faire des dons, l'ADAGV de son côté a acheté des **kits de voyage** pour les remplir de divers produits (**shampooing, bain de bouche, crèmes protectrices mains et visage, gel hydroalcoolique...**) ; une **cinquantaine de kits** ont ainsi pu être distribués par les membres du CPA et d'utilisateurs.



Le groupe Femmes

- Atelier esthétique

Une **dizaine** de femmes ont participé à ces ateliers. L'objectif de cette action, initiée avec le **groupe femmes** depuis de nombreuses années, étant de créer un **espace de détente** spécifiquement pour elles, d'apprendre à **fabriquer** des produits de **beauté naturels** et de les tester ensemble dans une ambiance **relaxante** et **conviviale**.

- Repas partagé

Un groupe d'une **dizaine** de femmes a souhaité organiser un **repas partagé** en extérieur. Cette activité s'est déroulée dans une ambiance **chaleureuse** et **conviviale**.



- Ateliers déco

Les ateliers « **déco** » sont des espaces de création ouverts aux personnes qui le souhaitent. L'objectif de ces ateliers est de leur permettre de **créer** des décorations pour **animer** leur centre social (**Fête du terrain, thème automnal, Noël...**) Une trentaine de participants sont passés par ces ateliers durant l'année 2024.



- « Cap Citoyenneté »



Le 13 novembre, le réseau « Cap Citoyenneté » de la Région Centre Val de Loire organisait une « visite inspirante » de l'ADAGV : « Comment le centre social intègre le nomadisme dans l'accompagnement des personnes à exercer leur pouvoir d'agir citoyen ? » ainsi qu'un atelier « Partageons nos constats sur la vie citoyenne et les solutions pour la faciliter ».

Voici l'article paru à la suite de cet évènement (site de la Région) :

« Pour sa 3ème halte, Cap citoyenneté avait choisi de s'intéresser au travail porté par l'ADAGV 45 installée au cœur d'une aire d'accueil des gens du voyage au sud d'Orléans. Initiative singulière à plus d'un titre si l'on songe par exemple qu'elle a récemment fêté ses 40 ans ! Un travail inscrit dans la durée avec une communauté de voyageurs en mouvement et moins homogène que ne le laisse penser le terme "gens du voyage". Les groupes familiaux qui stationnent sur cette aire ont en effet différentes origines ethniques et donc des cultures un peu différentes. C'est avec ce paramètre et celui de la mobilité des populations qu'il faut composer pour créer du vivre ensemble. Le pari est semble-t-il gagné puisque les familles reviennent toujours sur ce terrain où beaucoup d'entre elles sont domiciliées du point de vue administratif. Ce "chez nous" est bien accueillant et l'équipe de l'ADAGV, agréée Centre social par la CAF du Loiret, active tous les leviers à sa disposition pour favoriser l'autonomie et la citoyenneté des résidents et résidentes. Une citoyenneté qui leur est ici pleinement reconnue ! ».

d) Le centre de ressources

Le centre de ressources de l'ADAGV est accessible dans les locaux du Centre Social de la Source. Il a été inauguré en 2023. On y trouve des livres (histoire, romans, arts, sociologie, BD...), des DVD (films et documentaires) ainsi que les productions de l'ADAGV (des expositions, DVD, livres).

Il est possible de prendre rendez-vous pour consulter ou emprunter les œuvres : adagv45@wanadoo.fr ou 02 38 69 47 84.



e) Le projet « Placi » : photographies et témoignages pour un travail de mémoire

Les Gens du voyage sont rarement considérés comme des « habitants » alors qu'ils sont présents sur des territoires depuis de générations. Pour certaines familles cette présence existe par la propriété de terrains, pour d'autres elle se vit sur une aire d'accueil.

L'aire d'accueil d'Orléans la Source a été construite à la périphérie de ce nouveau quartier et a été inaugurée en 1979. Notre association y intervient depuis cette date dans le cadre d'actions d'un Centre Social.

La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. On peut distinguer une dizaine de familles, manouches, qui constitue les groupes familiaux ancrés sur l'aire (plus de 300 personnes). Cela apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (l'association connaît les grands-parents, les parents et les enfants d'aujourd'hui. La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui permet d'avancer ensemble dans les projets. C'est justement cette relation qui pousse l'entité Centre Social (habitants, jeunes, adultes, seniors, salariés et bénévoles) à transmettre ce vécu commun, cet ancrage dans le temps dans ce lieu si singulier (l'aire d'accueil) accroché à un quartier tout aussi singulier.

Certains courts documents vidéo produits en internes nous apprennent, par le biais d'une petite enquête menée par des ados du centre social, que les familles ont construits des souvenirs « captifs » de leurs passages sur le TGV, et ce, à différentes périodes, par génération interposées.

Dans le cadre de ces échanges et observations du monde contemporain des voyageurs, nous avons sollicité le photographe Malik Nejmi, (qui a ouvert un studio photo sur la mémoire de la Source par ailleurs), originaire du quartier, et qui a déjà collaboré avec le terrain lors de divers ateliers photographiques et aussi commencer à documenter la communauté manouche en mouvement lors de son passage à Gien ou à l'île Charlemagne (documents de l'artiste, 2007-2010).

Nous projetons un travail documentaire photographique marqué par une présence régulière sur le terrain, qui nous permette de visibiliser pour une fois ce mode de vie qui se manifeste de manière encore plus marquée lorsque les familles se rassemblent, se côtoient, se retrouvent sur l'aire. Ainsi le Terrain des gens du Voyage de La Source aurait finalement cette vocation à faire Histoire et à fabriquer l'histoire dans la vie des familles qui le fréquente. Rendre visible cette particularité est un véritable enjeu de mémoire.

Malik Nejmi et Louise Bras ont travaillé depuis septembre 2023 avec le comité d'animation. Leur intégration au sein de cette instance a permis la co-construction du projet avec les familles. Ils sont présents 12 semaines sur la saison 2023/2024, à raison d'une semaine par mois. Cette présence chronique est la base du projet, favorisant la reconnaissance mutuelle et l'expression artistique. ils prennent part à la vie du Centre Social dans toutes ses actions collectives (ALHS, actions familles, manifestations festives, espace jeunes, ateliers...).

Au-delà des semaines de présence planifiées ils ont également pris part à la vie du Centre Social dans toutes ses actions collectives et événementielles (ALHS, actions familles, manifestations festives, espace jeunes, ateliers...) afin de rencontrer les familles et de s'imprégner de l'histoire de ce lieu.

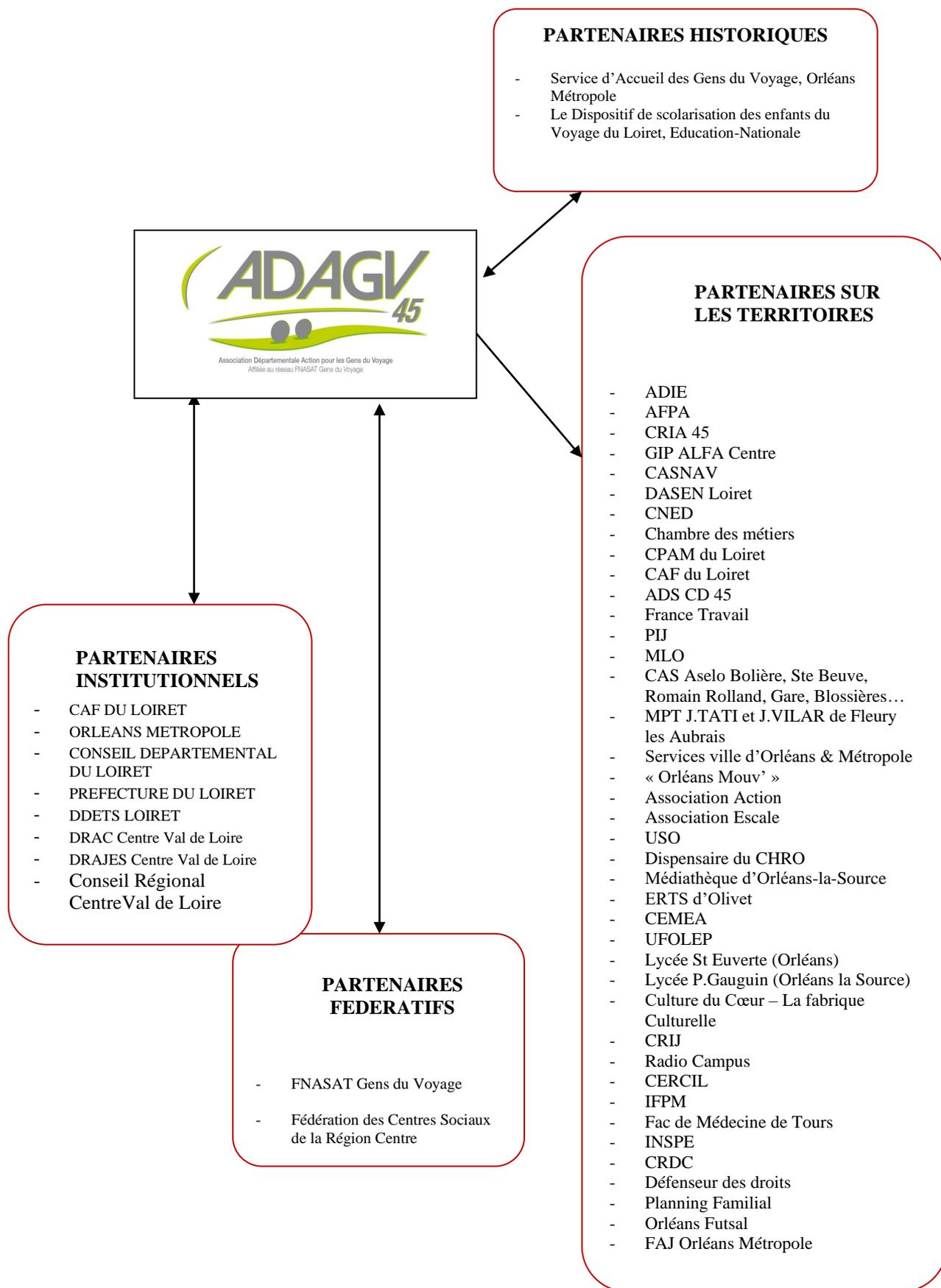
Ces moments leur ont permis de réaliser des entretiens (prise de son et photographies) avec chaque famille impliquée dans le projet, tout au long des 12 semaines, pour recueillir les paroles de chacun, les souvenirs communs et ainsi faire émerger la mémoire de cette aire. Ainsi 11 familles ont été rencontrées pour un entretien enregistré et une prise de

photographies. La parole et les photographies de ces familles sont capitalisées afin de nourrir la suite de ce projet : la conception et l'édition d'un livre.

Le comité d'animation a organisé des ateliers autour des archives photographiques du centre social. L'objectif de ces 5 ateliers était de retenir les photographies mettant en scène la vie de l'aire et de trier cet ensemble de photographies en 5 périodes : les années 1980, 1990, 2000, 2010 et 2020. La finalité était la réalisation d'une exposition, visible au sein du centre social depuis novembre 2024. Ces moments ont pu inscrire les familles dans une dynamique de partage et d'échange des souvenirs.



3) Le partenariat



V – LE PROJET CENTRE SOCIAL ITINERANT

L'ADAGV a débuté en 2024 une démarche de réflexion et de projection qui s'inscrit dans le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage du Loiret (SDAHGV) et dans le projet de son centre social de l'aire d'accueil de la source.

- Cette démarche est **une action préconisée par le SDAHGV du Loiret 2023/2029** : « Aller à la rencontre des gens du voyage pour favoriser le lien social et lutter contre le non-recours aux droits : réflexion sur l'opportunité de mettre en place un bus itinérant pour aller vers les GDV accueillis au sein du département. ».

La révision de précédent SDAHGV avait démarré en 2019, impliquant une large concertation entre les acteurs institutionnels, associatifs et locaux. La procédure de révision s'est appuyée sur une évaluation des besoins en termes d'accueil, d'habitat et d'actions socio-éducatives. Afin d'adapter les interventions aux réalités locales, le territoire a été divisé en cinq zones : Ouest, Orléanais, Est et Giennois, Montargois et Nord Loiret. Des diagnostics et des ateliers territoriaux ont permis de formuler des recommandations étendues :

Constats majeurs :

1. Santé :

- Déficits observés : Accès limité à la prévention et aux soins (vaccinations insuffisantes, recours tardif aux urgences). Les professionnels de santé manquent de formation sur les besoins spécifiques des Gens du Voyage.
- Inégalité territoriale : Les initiatives locales varient fortement. Par exemple, des actions existent sur certaines aires (comme celle de la Source), mais restent absentes ailleurs.
- Solutions envisagées : Renforcer les programmes préventifs, sensibiliser les professionnels, développer la coordination entre acteurs locaux et structures médicalisées.

2. Accès aux droits :

- Freins : La dématérialisation des services accroît les difficultés d'accès aux droits, combinée à l'illettrisme et à l'illectronisme. Pas d'intervention hors métropole.
- Besoins identifiés : Développer des services itinérants sur chaque territoire pour aller vers les familles. Centre social itinérant avec label France service ?

3. Scolarisation et culture :

- Constats : Bien que les taux de scolarisation en école élémentaire s'améliorent, l'absentéisme reste important, et le taux d'inscription au collège très insuffisant. Les familles rencontrent des difficultés d'inscription et d'orientation, notamment vers l'enseignement adapté. Pas d'accompagnement sur tous les territoires.
- Actions préconisées : Renforcer l'accompagnement des familles et le suivi des élèves itinérants, prévenir l'illettrisme et encourager la transmission culturelle via des activités artistiques.

Les diagnostics montrent une disparité dans la répartition des actions d'accompagnement social et éducatif. Cette fragmentation entraîne une prise en charge inégale des besoins selon les zones, justifiant une intervention cohérente et équilibrée.

Recommandations prioritaires :

- Santé : Harmoniser les actions préventives sur toutes les zones (vaccination, nutrition, dépistage) et créer des dispositifs mobiles pour atteindre les populations.
- Accès aux droits : Généraliser les services itinérants et l'« aller vers ».
- Scolarisation et culture : Uniformiser le suivi des élèves itinérants et promouvoir des projets valorisant le patrimoine culturel des Gens du Voyage.

- Cette démarche est également un **axe du projet du Centre Social ADAGV (2021/2025)** de la Source « Agir sur les territoires » :

« La thématique du territoire du périmètre d'intervention du Centre social s'affirme comme un axe déterminant des prochaines années.

L'évaluation du précédent projet montre que le périmètre d'intervention des actions du pôle social dépasse le territoire d'Orléans la Source et de la Métropole. Les travailleurs sociaux accompagnent de plus en plus de personnes domiciliées sur les CCAS des communes du Loiret, qui viennent d'elles-mêmes ou sont orientées par divers organismes et institutions.

Il ressort du DPP que les usagers stationnant aussi sur les autres aires du département, souhaiteraient pouvoir y retrouver des actions similaires à celles existantes à Orléans la Source.

Le Centre social de l'ADAGV, en tant qu'établissement de proximité ouvert sur son environnement (aire d'accueil, quartier d'Orléans la Source) ne peut pas répondre à cette problématique hors territoire.

Nous devons donc entamer une réflexion afin de mieux connaître les réalités de ces territoires et d'envisager de nouvelles modalités d'organisation et de moyens pour répondre localement aux besoins du public et des partenaires (scolarisation, accès aux droits, santé, habitat, citoyenneté, travail...). »

- En 2025, l'ADAGV portera un projet social itinérant. Une approche territorialisée et coordonnée est essentielle pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des Gens du Voyage dans le Loiret. L'engagement des élus, professionnels de santé, acteurs sociaux et culturels est déterminant pour mettre en œuvre des actions inclusives et adaptées.

VI – ACCOMPAGNEMENT DE L'HABITAT

1) Rappel de l'engagement de l'ADAGV en faveur de l'habitat :

a) Le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) du Loiret

La politique d'accueil des gens du voyage vise à assurer le droit à un habitat adapté, respectueux de la libre circulation des personnes et de la propriété privée, dans un rapport équilibré des droits et des devoirs de chacun.

À cette fin, la loi prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des Gens du Voyage par l'État et le Conseil départemental. En fonction des besoins constatés, ce document doit prévoir le nombre, la localisation, la capacité des aires et terrains à créer par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que les interventions sociales nécessaires.

Depuis la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, ces schémas ont beaucoup évolué et gagné en qualité. En effet, si la première génération de schémas s'est concentrée sur la production d'aires permanentes d'accueil, la deuxième s'est ouverte à la problématique des grands passages.

Le SDAHGV définit un plan d'actions (prescriptions et préconisations) pour répondre aux orientations stratégiques.

Une démarche partenariale a démarré en 2019 pour réviser le précédent schéma, impliquant une large concertation entre les acteurs institutionnels, associatifs et locaux. La procédure de révision s'appuie sur une évaluation des besoins en termes d'accueil, d'habitat et d'actions socio-éducatives. Afin d'adapter les interventions aux réalités locales, le territoire a été divisé en cinq zones : Ouest, Orléanais, Est et Giennois, Montargois et Nord Loiret. Des diagnostics et des ateliers territoriaux ont permis de formuler des recommandations étendues. L'ADAGV a participé à l'ensemble de ces ateliers.

Le SDAHGV du Loiret a été signé par la préfète et le président du Conseil Départemental pour la période 2023/2029, 4 orientations stratégiques sont mises en avant dans lesquelles l'ADAGV est impliquée :

- 1) Renforcer la cohérence et le pilotage du SDAHGV ;
- 2) Renforcer l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de projets socio-éducatifs sur les territoires des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé, aux droits, à l'insertion ;
- 3) Calibrer et adapter le dispositif d'accueil (aires de grand passage, aires permanentes d'accueil, aires de petits et moyens passages) ;
- 4) Répondre aux besoins d'ancrage territorial du public, notamment par la mise en place de MOUS et par la construction de Terrains familiaux locatifs ;

[https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/69112/541174/file/brochure+SDAHGD V sortie+brochure+A4 14 12 23.pdf](https://www.loiret.gouv.fr/contenu/telechargement/69112/541174/file/brochure+SDAHGD%20V%20sortie+brochure+A4%2014%2012%2023.pdf)

b) L'habitat adapté

L'ADAGV agit pour faciliter les volontés de fixation des familles du voyage et les accompagne dans leur parcours résidentiel.

Depuis 2005, l'ADAGV a participé à la réalisation de plusieurs projets de sédentarisation, dans la phase de réflexion, de développement et d'accompagnement des familles accédantes.

Orléans Métropole, avec l'appui des communes et de l'ADAGV, a développé la réalisation de ces programmes :

- 4 logements neufs réalisés par Bâtir Centre en PLAI en un même lieu à St Pryvé St Mesmin pour des familles
- 3 logements sur Fleury les Aubrais dans le cadre d'une réhabilitation par Logem-Loiret pour des personnes âgées
- 1 programme « igloo » par La Ruche à St Pryvé St Mesmin pour 1 famille
- 4 logements neufs réalisés par France Loire à Orléans la Source
- 5 logements neufs réalisés par France Loire à Olivet.

Le Pôle Social a mis en relation les bailleurs et les familles ayant le projet de se fixer. Les travailleurs sociaux ont facilité l'entrée dans les lieux. L'accompagnement se poursuit après l'entrée dans les lieux (voir Mous).

2) La MOUS (Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale)

Depuis de nombreuses années, Orléans Métropole confie à l'ADAGV une mission d'accompagnement des familles du voyage désireuse d'une sédentarisation. Elle a ainsi accompagné des familles dans leurs projets pour identifier leurs besoins en amont : vers le logement social locatif de droit commun ou celui spécifiquement dédié aux gens du voyage, le terrain familial locatif ou l'accession à la propriété... Le suivi a aussi permis de formaliser administrativement les demandes et débiter un suivi spécifique dès l'entrée dans les lieux.

La Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (Mous) est un dispositif de droit commun, définie par la circulaire du 2 août 1985, qui s'inscrit dans le cadre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD). L'objectif est de promouvoir l'accès au logement des personnes en difficulté ou de résoudre des situations laissées jusque-là sans réponses. C'est aussi de proposer une diversité de solutions (l'accession à la propriété, la régularisation des constructions et l'amélioration de l'habitat privé, les projets de relogement en habitat adapté et les terrains familiaux locatifs, les relogements dans le diffus, etc...) et un accompagnement social.

Orléans -Métropole a confié en 2022 à l'ADAGV une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale qui comprend :

- Un travail d'identification et de suivi des propriétés des familles du voyage sur les 22 communes de la Métropole.
- L'accompagnement social des familles dans les différentes phases des projets de sédentarisation :

a) L'accompagnement social :

Phase en amont :

L'augmentation des durées de séjour sur les aires d'accueil et de nombreuses expressions de volonté d'enclavage des gens du voyage sont les indicateurs incontournables de la nécessité de prendre en compte la problématique de l'habitat des voyageurs. L'association intervient donc dans les phases suivantes :

- Diagnostic des besoins et repérage des familles.
- Réflexion avec les collectivités et les bailleurs pour la mise en place d'un parcours de sédentarisation (un habitat adapté à la situation de chaque famille).
- Accompagnement des familles lors du montage des dossiers.
- Interface entre les bailleurs et les familles.

L'ADAGV rédige une évaluation sociale des familles accompagnées dans leur recherche de logement. Les objectifs étant :

- D'identifier avec le ménage les potentialités et les difficultés par l'analyse de la situation sociale, financière et professionnelle ;
- De définir les objectifs de l'accompagnement futur pour une entrée dans un logement.

Cet accompagnement permet d'évaluer le « savoir habiter » des personnes, leurs capacités à être locataire, et de les accompagner vers le logement autonome. Le rôle du travailleur social consiste donc à aider la personne à se projeter dans un futur réaliste, en adéquation avec sa situation familiale et financière.

Dans le cadre de ses actions, le Pôle Social accompagne les personnes domiciliées à l'ADAGV (familles, personnes seules, personnes âgées) dans la recherche d'un logement locatif (parcours résidentiel en lien avec les bailleurs sociaux et privés ; utilisations des dispositifs existants, FUL, Loi DALO), ou d'une accession à la propriété. 27 familles ont été accompagnées en 2024. 36 familles ont un dossier de demande de logement social actif.

Cet accompagnement vise les futurs bénéficiaires des projets d'habitats adaptés locatifs et des Terrains Familiaux locatifs sur la Métropole.

L'ADAGV est un des acteurs de la construction du premier projet TFL de la Métropole à Ingré (6 TFL). En 2024 l'association a participé aux différentes réunions du COPIL. En 2023, le pôle social a rencontré 20 ménages potentiellement candidats et 8 ont été retenus (dont 6 du même groupe familial).

En soutien du Service d'Accueil des Gens du Voyage d'Orléans-Métropole (SAGV), l'association a accompagné 6 familles, propriétaires de terrains sur la Métropole, pour une médiation avec les communes.

Phase à l'entrée et au maintien dans les lieux :

Objectifs de l'action :

Il s'agit d'aider les familles à :

- Utiliser normalement le logement, ses équipements et les parties communes, dans la connaissance des droits et des obligations du locataire
- Respecter les règles de vie en collectivité, établir de bonnes relations de voisinage dans le quartier
- Gérer le budget logement en payant son loyer et ses charges de manière régulière
- Avoir recours aux services publics de proximité : faire les démarches administratives nécessaires à l'entrée dans les lieux puis au maintien (FUL, CAF, Mairie...). Le pôle social de l'ADAGV est un service instructeur du FUL. Il sera donc en capacité, dès l'attribution officielle des logements d'instruire rapidement les dossiers
- Scolariser les enfants
- Faciliter l'insertion par l'emploi en accompagnant et en orientant vers les structures de droit commun pour l'activité salariée ou indépendante, la formation ou la qualification.

L'accompagnement social vise à rendre les familles actrices de leur projet d'insertion afin qu'elles deviennent autonomes.

Objectifs opérationnels :

L'accompagnement s'exerce au travers d'interventions liées au maintien dans le logement, avant l'entrée dans les lieux et pendant 2 ans après leur installation.

Domaines d'intervention et objectifs	Objectifs opérationnels à atteindre - Liste non exhaustive	
	ACCES	MAINTIEN
-Aider aux démarches administratives	-Effectuer le suivi des dossiers en favorisant les rencontres avec les bailleurs	-Etablir un lien avec les bailleurs -Négocier et aider à la mise en œuvre et au suivi des plans d'apurement si nécessaire, prévenir l'expulsion
-Permettre l'accès aux droits et l'insertion	-Aider la personne à constituer les dossiers A.L ou A.P.L -Solliciter les dispositifs d'aides favorisant l'accès au logement (FUL pour le cautionnement, la garantie, les aides et prêt d'équipement) -Mobiliser les dispositifs de solvabilisation -Aider à l'inscription scolaire	-Evaluer et gérer la situation budgétaire -Informer à la maîtrise des charges -Sensibiliser à la question des économies des fluides -accompagnement et orientation vers les structures œuvrant en faveur de l'emploi et de la formation

-Aider à l'appropriation du logement	-Aider à préparer les démarches liées à l'aménagement (ouverture, fermeture des compteurs, recherche d'une assurance...) -Accompagner le ménage au moment de l'état des lieux -Présenter et expliquer le contrat de location -Informers sur les droits et devoirs des locataires	-Apprendre à utiliser les parties communes et les équipements (chauffe-eau, chauffage...) -Favoriser l'appropriation du logement et de son environnement (lien avec le voisinage, accès aux équipements et services)
-Assurer la médiation	-Assurer ou établir la relation entre le bailleur et le locataire	-Favoriser la relation entre le bailleur et la famille -Permettre à la personne de s'inscrire dans son environnement -Sensibiliser aux règles de vie sociale -Informers sur les droits et devoirs des locataires -Faciliter le lien avec les travailleurs sociaux, les bailleurs, le voisinage...
-Organiser la fin de mesure		-Préparer la mise en place des relais à la fin de la mesure d'accompagnement

Pour le présent marché, cet accompagnement a concerné les 5 familles du programme d'habitat adapté d'Olivet (entrée en 2022), les 5 autres familles du programme d'Orléans la Source.

b) Les réalités de stationnement de la Métropole

L'objectif de cette partie de la MOUS est le repérage des différentes réalités de stationnement et d'habitat pour les familles du voyage sur les 22 communes de la Métropole: les équipements d'accueil (aires de petit et moyen passage ; aires permanentes d'accueil ; aires de grand passage) ; les logements adaptés ; les terrains familiaux locatifs ; les terrains privés.

Cette démarche s'est réalisée en lien avec chacune des 22 communes et Orléans Métropole (le service logement - le service Accueil des Gens du Voyage) :

1) Une rencontre en 2022 avec les élus et les services de chaque commune par les représentants du SAGV d'Orléans Métropole et de l'ADAGV pour présenter la démarche de la MOUS

2) Un questionnaire transmis en janvier 2023 (une relance en juin 2023) aux services : 106 terrains privés identifiés sur les 22 communes.

3) Mission d'un cartographe de décembre 2023 à mars 2024 : analyse et classification des données par commune (106 terrains privés, 6 équipements d'accueil, 17 logements adaptés et 1 projet de 6 terrains familiaux locatifs) ; cartographie des 22 communes de la Métropole + création d'une application web.

L'ADAGV a présenté les résultats de cette recherche à la conférence des Maires de la Métropole en juin 2024.

ANNEXES

1) PROJET ASSOCIATIF

<https://www.adagv.fr/lassociation/notre-projet-associatif>

2) PROJET CENTRE SOCIAL

<https://www.adagv.fr/nos-actions/le-centre-social-de-la-source>